



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 137 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur le budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 (A/56/610). Au cours de l'examen de ce rapport, le Comité s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des informations complémentaires.

2. Le Conseil de sécurité a créé la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée par sa résolution 1312 (2000) du 31 juillet 2000, pour une période initiale de deux mois, avec effet au 31 juillet 2000. Au paragraphe 2 de sa résolution 1320 (2000) du 15 septembre 2000, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 15 mars 2001 et a autorisé le déploiement dans le cadre de la MINUEE d'un maximum de 4 200 hommes, dont un maximum de 220 observateurs militaires. Ultérieurement, dans sa résolution 1369 (2001) du 14 septembre 2001, le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 15 mars 2002 le mandat de la MINUEE avec l'effectif (contingents et observateurs militaires) autorisé par sa résolution 1320 (2000).

3. Le Comité consultatif rappelle que le Contrôleur, dans sa lettre datée du 22 mars 2001, l'avait informé que l'évolution récente et les perspectives de certaines opérations de maintien de la paix (dont la MINUEE) auraient certainement des répercussions sur leurs mandats, concept d'opérations, portée et volume d'activités, ainsi que sur les ressources nécessaires. En conséquence, le Contrôleur lui avait demandé de recommander à l'Assemblée générale, à titre de mesure intérimaire, d'accorder une autorisation d'engagement de dépenses, assortie d'une mise en recouvrement, à hauteur d'un montant brut de 90 millions de dollars au titre du fonctionnement de la MINUEE pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre



2001, en attendant que le budget détaillé de la MINUEE soit soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session.

4. Sur la recommandation du Comité consultatif [voir A/55/874, par. 10 b)], l'Assemblée générale, par sa résolution 55/252 B du 14 juin 2001, a autorisé le Secrétaire général à engager, aux fins du fonctionnement de la MINUEE pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2001, des dépenses d'un montant brut de 90 millions de dollars, et a décidé que ce montant serait mis en recouvrement auprès des États Membres. Dans la même résolution, l'Assemblée a ouvert un crédit d'un montant brut de 5,4 millions de dollars destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et un crédit d'un montant brut de 568 706 dollars destiné à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, représentant la part des ressources nécessaires au titre du compte d'appui et de la Base pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, qui est à la charge de la Mission, et a mis ces montants en recouvrement.

5. Le Comité consultatif a été informé que 234,7 millions de dollars avaient été mis en recouvrement auprès des États Membres au titre du fonctionnement de la MINUEE depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2001 et que, sur ce montant, 128,4 millions de dollars avaient été reçus au 31 octobre 2001, ce qui laissait un solde non réglé de 106,3 millions de dollars.

6. Le solde de trésorerie de la MINUEE au 5 novembre 2001 s'établissait à 75,9 millions de dollars. Le Comité consultatif a été informé que les pays fournissant des contingents avaient reçu des paiements s'élevant à 10 621 902 dollars pour la période du 14 octobre 2000 au 31 mars 2001 et qu'un montant estimatif de 24 753 746 dollars leur restait dû pour la période du 1er avril au 30 septembre 2001. Le Comité a également été informé que les remboursements aux pays fournissant des contingents pour la période d'avril à septembre 2001 devaient être effectués d'ici à la fin de l'année, sous réserve des ressources disponibles.

7. Le projet de budget de la MINUEE pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 s'élève à un montant brut de 208 879 800 dollars (montant net : 204 969 700 dollars), non comprises des contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 200 000 dollars. Comme l'indique l'annexe I du projet de budget, il n'est pas prévu de crédit au titre du compte d'appui. Le Comité consultatif a demandé des précisions au sujet des procédures à suivre pour inscrire au budget les dépenses supplémentaires au titre du compte d'appui se rapportant à la MINUEE, et il a été informé que le Secrétaire général, se fondant sur la décision que l'Assemblée générale prendrait quant aux ressources supplémentaires nécessaires au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, avait l'intention de répartir les montants approuvés à ce titre entre les missions dont les budgets actualisés seraient examinés au cours de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, à savoir la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL), la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la MINUEE, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

8. Comme il est indiqué au paragraphe 6 du projet de budget de la Mission, les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 font apparaître une augmentation de 16 % du montant total brut des ressources par rapport à l'exercice financier 2000/01. Le Comité note au tableau 1 du rapport que

cette augmentation totale de 16 % traduit une hausse de 79,7 % des dépenses afférentes au personnel militaire, une augmentation de 71,6 % des dépenses liées au personnel civil, une augmentation de 39,9 % des dépenses de fonctionnement, une augmentation de 78,6 % à la rubrique Autres programmes et une augmentation de 83,3 % des contributions du personnel.

9. Après avoir demandé des éclaircissements, le Comité consultatif a été informé que les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2001 s'élevaient à 51,3 millions de dollars au 31 octobre 2001, ce qui laissait un solde inutilisé de 38,6 millions de dollars, contre le crédit ouvert de 90 millions de dollars. Le Comité a également été informé que sur ce montant total de 51,3 millions de dollars, un montant de 33 millions de dollars correspondait à des engagements non réglés et un montant de 1,7 million de dollars à des « préengagements ». **Le Comité fait observer à cet égard que, compte tenu des sommes notables que représentent les engagements non réglés et les « préengagements », lesquels représentent deux tiers des prévisions de dépenses de 51,3 millions de dollars, il se pourrait que des fonds ne soient pas en fin de compte décaissés dans leur totalité.** En outre, le Comité a été informé que les dépenses pour l'exercice financier clos le 30 juin 2001 s'élevaient à 156,3 millions de dollars, ce qui laissait un solde inutilisé de 23,7 millions de dollars, soit 15 % du montant réparti de 180 millions de dollars.

10. Le projet de budget de la MINUEE pour 2001/02 prévoit le déploiement d'un effectif militaire de 3 980 personnes, dont 220 observateurs militaires, le personnel militaire étant appuyé par des bureaux organiques comptant 71 membres du personnel international, 24 agents locaux et 10 Volontaires des Nations Unies ainsi que par une composante administrative comptant 186 membres du personnel international, 250 agents locaux et 72 Volontaires des Nations Unies. Comme il ressort des tableaux 1 et 2 de l'annexe I.C du projet de budget, il est prévu que le déploiement intégral des effectifs autorisés, soit 3 980 membres des contingents et 220 observateurs militaires, sera achevé d'ici à la fin de novembre 2001.

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 octobre 2001, la situation de la MINUEE en matière d'effectif se présentait comme suit :

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Contingents	3 980	3 719	6,5
Observateurs militaires	220	214	2,7
Personnel international	282	220	22,0
Agents locaux	322	247	23,3
Volontaires des Nations Unies	15	14	6,7

12. Comme indiqué au paragraphe 17 du rapport du Secrétaire général, le projet de budget comprend les ressources nécessaires pour continuer de donner au Centre de coordination de l'action antimines le personnel et le matériel requis pour lui permettre de s'acquitter efficacement de son rôle de coordination, de conseiller technique et de gestion de l'information concernant l'action antimines dans la zone de sécurité temporaire. Il est également proposé d'externaliser 20 postes (1 poste

P-5, 3 postes P-4, 7 postes P-3, 1 poste d'agent des services généraux et 8 postes d'agent local) du Centre de coordination de l'action antimines et de les inscrire au budget au titre des services contractuels. Le Comité a été informé que les services contractuels considérés seraient assurés par l'entremise du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

13. Le projet de budget prévoit également un montant de 585 900 dollars au titre des projets à impact rapide pour le financement des projets différés de la période 2000/01 qui ont été reprogrammés. Le Comité consultatif note au paragraphe 18 du document que, l'établissement de la zone de sécurité temporaire ayant été retardé, 32 203 dollars seulement ont été utilisés durant l'exercice financier 2000/01 sur le montant prévu de 700 000 dollars au titre des projets à impact rapide. L'annexe I du présent document, établie par le Secrétariat, contient une liste actualisée des projets à impact rapide au 6 novembre 2001 faisant apparaître l'état d'avancement de ces projets et la date prévue pour leur achèvement.

14. Le Comité consultatif note avec préoccupation qu'aucun progrès n'a été réalisé dans l'application de sa recommandation d'établir une liaison aérienne directe entre Addis-Abeba et Asmara (voir annexe V du projet de budget). D'après les indications données par la Mission, l'absence d'un itinéraire direct a entraîné des dépenses supplémentaires d'un montant de 900 000 dollars pour la période du 23 août 2000 au 30 juin 2001 et un surcroît de dépenses d'un montant estimatif de 1 million de dollars pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.

15. Le Comité consultatif rappelle qu'au paragraphe 6 de sa résolution 1320 (2000), le Conseil de sécurité avait prié les Gouvernements éthiopien et érythréen de conclure, selon que de besoin, des accords sur le statut des forces avec le Secrétaire général dans les 30 jours qui suivraient l'adoption de ladite résolution et avait rappelé que, dans l'attente de la conclusion de ces accords, le modèle d'accord sur le statut des forces en date du 9 octobre 1990 (A/45/594) s'appliquerait provisoirement. Le Comité a été informé qu'un accord sur le statut des forces n'avait toujours pas été signé avec le Gouvernement érythréen. Selon les informations données par la Mission, les impôts acquittés par la MINUEE au Gouvernement érythréen pour la période de janvier à septembre 2001 se chiffraient à 167 100 dollars.

16. Le Comité consultatif se félicite de ce que, comme suite à ses recommandations (A/55/688/Add.1, par. 31), la Mission propose un recours accru aux Volontaires des Nations Unies, notamment en transformant 17 postes d'administrateur recruté sur le plan international et 24 postes d'agent local en postes de Volontaire des Nations Unies. Comme il est indiqué au paragraphe 34 du projet de budget, par rapport à l'exercice financier 2000/01, l'effectif proposé pour la Mission fait apparaître une réduction de 25 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international (1 P-5, 2 P-4, 7 P-3, 5 agents des services généraux (autres classes) et 10 agents du Service mobile) et de 48 postes d'agent local et une augmentation de 67 postes de Volontaire des Nations Unies. Le Comité relève que 10 Volontaires des Nations Unies seraient déployés dans des domaines organiques (4 au Bureau de l'information, 2 au Bureau des droits de l'homme et 4 au Bureau des affaires politiques) et que 72 seraient affectés à des tâches administratives.

17. Le Comité consultatif regrette le manque de clarté des explications données à l'appui des demandes de personnel au titre de la MINUEE. Par

exemple, il est fait état dans le projet de budget (A/56/610, par. 21) du fait que la MINUEE propose de convertir 40 postes d'agent local en 24 postes de Volontaire des Nations Unies. Cependant, le Comité consultatif ayant demandé des éclaircissements, le Secrétariat a précisé que seulement 24 postes d'agent local seraient transformés en postes de Volontaire. En outre, alors qu'il est proposé au paragraphe 37 a) du projet de budget de supprimer au total 30 postes dans les services organiques, les explications fournies dans le corps même du paragraphe font état de la suppression de 32 postes et du redéploiement interne de 3 postes. D'autre part, alors qu'il est proposé au paragraphe 37 b) de créer au total 15 postes dans la composante organique, il est fait mention dans la suite du paragraphe d'une augmentation de 2 postes et de l'affectation de 10 Volontaires des Nations Unies supplémentaires ainsi que du redéploiement interne de trois postes. Le tableau ci-après, qui a été établi par le Secrétariat à la demande du Comité consultatif, clarifie les modifications d'effectif proposées pour la MINUEE :

<i>Unité administrative</i>	<i>Nouveaux postes</i>	<i>Postes supprimés</i>	<i>Postes redéployés</i>
Services organiques			
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	–	1 P-5, 3 P-4, 8 P-3, 1 agent des services généraux, 8 agents locaux	(1 D-1), (2 P-3)
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général	2 P-4, 10 Volontaires des Nations Unies	9 agents locaux	1 D-1, 2 P-3
Bureau du commandant de la Force	–	2 agents locaux	–
Total partiel	2 P-4, 10 Volontaires des Nations Unies	1 P-5, 3 P-4, 8 P-3, 1 agent des services généraux, 19 agents locaux	–
Services administratifs			
Division de l'administration	1 P-3, 57 Volontaires des Nations Unies	1 P-4, 4 agents des services généraux, 10 agents du Service mobile, 29 agents locaux	–
Total	2 P-4, 1 P-3, 67 Volontaires des Nations Unies	1 P-5, 4 P-4, 8 P-3, 5 agents des services généraux, 10 agents du Service mobile, 48 agents locaux	–

Le Comité consultatif ne voit pas d'objection au tableau d'effectif proposé pour la MINUEE.

18. **Le Comité consultatif souligne qu'il importe que tant l'administration de la Mission que la direction des opérations de maintien de la paix au Siège prennent des mesures supplémentaires en vue d'améliorer la présentation des ressources en personnel dans les projets de budget des opérations de maintien de la paix de manière à se conformer aux normes et procédures budgétaires de l'ONU (voir également les observations formulées par le Comité dans son rapport sur la MINUSIL, aux paragraphes 22 à 24 du document A/56/621).**

19. Le Comité a été informé par les représentants du Secrétaire général de l'impact positif qu'avait eu le recours aux Volontaires des Nations Unies sur les activités de la Mission et des liens de bonne coopération que le Représentant spécial du Secrétaire général avait établis avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui étaient présents dans la zone d'opérations. **Le Comité demande à cet égard que le prochain projet de budget relatif à la MINUEE contienne des informations sur ces liens de coopération et le rôle futur éventuel des Volontaires des Nations Unies, ainsi que des données statistiques sur les questions ayant trait aux droits de l'homme.**

20. Comme il est indiqué au paragraphe 4 de la section C de l'annexe I du projet de budget, le montant de 67 876 100 dollars prévu au titre des contingents correspond aux remboursements aux gouvernements aux taux standard pour 46 546 mois-homme et au coût des rations, y compris des stocks d'eau en bouteille et une réserve de 16 jours. Il a été précisé au Comité consultatif que le montant considéré reflétait les économies substantielles réalisées par suite de l'installation à la MINUEE le 1er novembre 2001 d'usines de purification de l'eau et de mise en bouteille. Le Secrétariat estime que les économies annuelles résultant de ces mesures représentent un montant estimatif de 900 000 dollars.

21. Le Comité consultatif note au paragraphe 4 de la section C de l'annexe I du projet de budget que l'élément repas de l'indemnité de subsistance (missions) pour 126 officiers d'état-major du quartier général de la Force a été supprimé à compter du 15 octobre 2001. Le Comité fait cependant observer que les pays qui fournissent des officiers d'état-major du quartier général des forces obtiennent remboursement de leurs services aux taux standard, que lesdits officiers d'état-major fassent ou non partie des contingents. Le Comité a été informé que la question des montants à rembourser aux gouvernements au titre des services des officiers d'état-major du quartier général des forces était en cours d'examen.

22. Le Comité consultatif a discuté de la question du matériel appartenant aux contingents et du soutien autonome avec les représentants du Secrétaire général, lesquels ont précisé qu'il n'était pas procédé systématiquement à des inspections préalables au déploiement. Après avoir demandé des éclaircissements, le Comité a appris que les objets de dépense non remboursables étaient identifiés durant le processus de vérification. Il a par ailleurs été informé que le personnel militaire des pays fournissant des contingents participait aux inspections de vérification menées pour le compte de l'ONU en sus de trois membres du personnel de la Mission. **Le Comité demande que soit examinée la question de la capacité de la Mission en matière de vérification et de la pertinence des dispositions en la matière (voir également A/56/621, par. 20).**

23. Sur sa demande, le Comité consultatif a obtenu des informations sur le matériel et les services qui étaient fournis par l'ONU aux contingents et qui figuraient dans le projet de budget pour 2001-2002 (voir annexe II du présent rapport).

24. Le montant prévu de 26 178 600 dollars au titre des opérations aériennes correspond à 12 hélicoptères et à 7 avions fournis en vertu de contrats à long terme conclus avec des entreprises commerciales et de lettres d'attribution (voir par. 17, annexe I.C du projet de budget). Le Comité consultatif note, d'après l'annexe II du projet de budget, que la flotte d'appareils aériens a augmenté de trois hélicoptères (1 MI-8 MTV-1 et 2 B 212) et que le nombre d'avions a été ramené de neuf à sept.

Le Comité a posé diverses questions quant au coût annuel et aux dépenses opérationnelles à prévoir pour l'avion léger d'affaires à huit places (HS 125-400B) utilisé par la Mission et des informations supplémentaires lui ont été fournies (voir l'annexe III du présent document).

25. Le Comité consultatif n'est pas convaincu de la nécessité opérationnelle de disposer de l'avion d'affaires, dont le temps d'utilisation mensuelle moyenne est de 26,17 heures, alors que la Mission acquitte un tarif correspondant à 30 heures par mois, ainsi que stipulé dans le contrat. En conséquence, le Comité demande que les dispositions contractuelles et les modalités d'utilisation de l'avion d'affaires fassent l'objet d'un examen visant à en déterminer la rentabilité, compte tenu de sa propre recommandation quant à l'établissement de liaisons aériennes directes (voir, plus haut, par. 14). Le Comité demande également que la Mission examine d'autres solutions moins onéreuses que l'utilisation de l'avion d'affaires.

26. Sur sa demande d'éclaircissements, le Comité a eu communication d'informations complémentaires sur le système d'information géographique (voir, plus loin, annexe IV). Comme il est indiqué au paragraphe 20 du rapport du Secrétaire général (A/56/610), le projet de budget prévoit la création d'une cellule géographique composée de 3 fonctionnaires internationaux et de 3 Volontaires des Nations Unies, chargée de mener des études sur le terrain et de rassembler, d'évaluer et de diffuser des informations géographiques à la MINUEE, aux bureaux régionaux des organismes des Nations Unies, aux organisations non gouvernementales et aux pays hôtes. Le Comité a été informé que le projet n'était pas encore opérationnel et que le personnel requis était en cours de recrutement.

27. Le Comité consultatif rappelle qu'il avait demandé la mise en place de mesures de gestion et de contrôle efficaces pour le matériel de la Mission (voir A/55/688/Add.1, par. 40). Il a été informé que le système de contrôle de matériel des missions était pleinement opérationnel à la MINUEE. **Il se félicite de cette situation et compte que la Mission veillera à ce que les informations concernant le matériel soient régulièrement et systématiquement actualisées par les divers services concernés et à ce que le personnel voulu soit affecté à la tenue du système de contrôle du matériel des missions. À ce propos, le Comité s'inquiète de ce que seulement deux postes d'auditeur résident (1 P-4 et 1 agent des services généraux) sur quatre aient été pourvus à la date de l'examen du projet de budget.**

28. **Compte tenu de l'exécution du budget durant la période achevée au 30 juin 2001 et des informations concernant la structure des dépenses et les engagements de dépenses portant sur la période du 1er juillet au 31 décembre 2001, ainsi qu'il est indiqué plus haut au paragraphe 9, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver l'ouverture d'un crédit d'un montant brut de 198,4 millions de dollars, ainsi que la mise en recouvrement de ce montant, pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, y compris le montant brut de 90 millions de dollars déjà approuvé et mis en recouvrement par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/252 B du 14 juin 2001 pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2001. En outre, le Comité recommande que le montant correspondant soit mis en recouvrement sur une base mensuelle pour la période du 16 mars au 30 juin 2002, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la MINUEE au-delà du 15 mars 2002.**

Annexe I

**Liste établie au 6 novembre 2001, précisant le statut
des projets à impact rapide et la date d'achèvement
escomptée**

A. Érythrée

<i>Secteur</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nature du projet</i>	<i>Description</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Statut</i>
Central	Adi Keyh	Éducation	Achat de pupitres à l'intention des élèves contraints de s'asseoir sur des rochers	7 352,94	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Central	Adi Keyh	Eau	Amélioration de l'approvisionnement en eau à Adi Keyh	13 750,00	Terminé
Central	Serea	Eau	Reconstruction du puits et de la citerne d'eau et achat d'une pompe solaire	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Central	Senafe	Éducation	Cour de récréation et matériel	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Central	Adi Keyh	Éducation	Construction d'un mur autour de l'école secondaire	7 500,00	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Central	Senafe	Éducation	Réfection de l'école élémentaire	10 620,30	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Central	Tekelabi	Eau	Approvisionnement en eau des zones touchées par la sécheresse	14 642,61	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Central	Senafe	Assainissement	Services publics d'assainissement	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Est	Abo	Eau	Projet relatif à l'eau	5 900,00	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Est	Assab	Assainissement	Construction de latrines à l'école primaire de Salim	14 082,00	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Est	Balabui	Eau	Construction d'une citerne d'eau (village de Balabui/Afambo – zone de sécurité temporaire) de 13 000 litres destinée à l'école. La citerne existante est irréparable.	9 900,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Est	Afambo	Eau	Remise en état de la citerne d'eau de 10 000 litres (école primaire d'Afambo/zone de sécurité temporaire)	2 550,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002

<i>Secteur</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nature du projet</i>	<i>Description</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Statut</i>
Est	Balabui	Eau	Remplacement de la pompe à eau (village de Balabui/zone de sécurité temporaire)	2 900,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Est	Assab	Éducation	Achat de pupitres pour les écoles primaires et secondaires Weghta et Ahmed Halil d'Assab	14 676,44	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Est	Assab	Éducation	Achat de pupitres pour l'école secondaire Mariam et l'école primaire Hamid Idris	14 676,44	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Est	Abo	Eau	Remise en état du réseau d'approvisionnement en eau du village d'Abo	8 163,22	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Est	Mekaka	Eau	Approvisionnement en eau du village de Mekaka	14 668,54	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Est	Harsile	Eau	Approvisionnement en eau du village d'Harsile	12 224,26	En cours, devrait s'achever d'ici à mars 2002
Est	Assab	Santé – matériel médical	Apport d'une aide d'urgence à l'hôpital d'Assab	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Ouest	Kuna	Eau	Réparation du réseau d'approvisionnement en eau	400,00	Terminé
Ouest	Kuna	Eau	Réparation de la pompe à eau	100,00	Terminé
Ouest	Bimbilna	Eau	Remise en état du réseau d'approvisionnement en eau	14 896,00	Terminé
Ouest	Omhajer	Eau	Approvisionnement en eau	15 000,00	Terminé
Ouest	Omhajer	Assainissement	Installations d'assainissement	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Ouest	Tessenay	Éducation	Remplacement du matériel pédagogique et sportif de l'Union nationale de la jeunesse érythréenne et de la maison des jeunes	7 500,00	Terminé
Ouest	Tessenay	Santé	Construction d'un dispensaire à Tessenay	15 000,00	Terminé
Ouest	Fode	Eau	Modernisation du réseau d'approvisionnement en eau à Fode	14 818,68	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Ouest	Fode, Anagulu	Eau	Installation de citernes pour satisfaire les besoins en eau les plus pressants des villages de Fode et d'Anagulu dans la circonscription administrative de Gash Barka	11 267,89	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Ouest	Daghilo	Eau	Remise en état du réseau d'approvisionnement en eau	7 723,72	Terminé

<i>Secteur</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nature du projet</i>	<i>Description</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Statut</i>
Ouest	Fawlina	Éducation	Remise en état de l'école de Fawlina	14 775,00	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Ouest	Gash Barka	Santé – biens autres que le matériel et les produits médicaux	Équipement des centres de santé primaire dans les villages touchés par la guerre dans la zone de Gash Barka	14 298,33	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Total, Érythrée				344 386,37	

B. Éthiopie

<i>Secteur</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nature du projet</i>	<i>Description</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Statut</i>
Central	Martha Tabia	Eau	Approvisionnement d'urgence en eau	14 518,00	Terminé
Central	Rama	Électricité	Remise en état du réseau électrique de Rama	4 750,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Central	Feredashun	Assainissement	Construction de toilettes à l'école de Feredashun	113,00	Terminé
Central	Feredashun	Assainissement	Construction de toilettes à l'école de Feredashun	1 807,00	Terminé
Central	Arae	Éducation	Ajout de deux classes dans les écoles d'Arae	13 858,00	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Central	Haiddile, Daro et Abe	Eau	Approvisionnement en eau potable dans les villages isolés d'Abe, d'Haiddile et de Daro	10 822,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Central	Rama	Eau	Remise en état du réseau d'approvisionnement en eau	12 698,00	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Central	Adigrat	Assainissement	Construction de deux latrines	6 045,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Central	Sebeya et Airire	Éducation	Remise en état de deux écoles primaires du diocèse à Sebeya et à Airire	12 881,00	Terminé
Central	Sobeya Tabia	Eau	Approvisionnement d'urgence en eau à Sobeya Tabia	14 518,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Central	Quedist Mariam Clinic – Edaga Hamus	Santé – matériel médical	Matériel médical (matériel de laboratoire), mobilier et papeterie	8 640,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002

<i>Secteur</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nature du projet</i>	<i>Description</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Statut</i>
Central	Adigrat	Fournitures	Mobilier scolaire – 500 pupitres destinés à cinq écoles primaires	14 704,17	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Central	Rama	Santé	Appui au centre médical de Rama (entretien du bâtiment, mobilier et matériel médical)	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Est	Bure	Eau	Approvisionnement en eau par camion-citerne	5 000,00	Terminé
Est	Bure	Eau	Approvisionnement en eau par camion-citerne	7 500,00	En cours, devrait s'achever d'ici à janvier 2002
Est	Manda	Assainissement	Construction d'installations sanitaires (école élémentaire de Manda/Éthiopie, à proximité de la zone de sécurité temporaire)	10 408,00	En cours, devrait s'achever d'ici à février 2002
Ouest	Grat Reda	Fournitures	Fourniture de fourneaux communautaires économes en énergie dans le camp de réfugiés de Grat Reda	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Ouest	Grat Reda	Assainissement	Construction d'installations sanitaires à l'intention des réfugiés érythréens kunama et promotion de pratiques d'assainissement écologiques dans le nouveau camp de Grat Reda	15 000,00	En cours, devrait s'achever d'ici à décembre 2001
Total, Éthiopie				183 262,17	
Total (lettre d'intention approuvée et signée)				527 648,54	

Projets pour lesquels la lettre d'intention n'a été ni signée ni approuvée

UNICEF	67 500,00
INTERSOS	26 316,50
Ministère de la santé	9 360,00
British Council	10 143,83
Total	113 320,33
Total général	640 968,87
Fonds alloués	700 000,00
Solde	59 031,13

Annexe II

**Biens fournis par la Mission des Nations Unies en Érythrée
à différents pays ayant fourni des contingents pendant l'exercice budgétaire
2001-2002**

<i>Contingent</i>	<i>Bien</i>	<i>Quantité</i>	<i>Coût</i>	<i>Période</i>	<i>Catégorie d'après le mémorandum d'accord</i>	<i>Observations</i>
Jordanie – infanterie	Conteneur frigorifique	1	900 dollars par mois	Du 12 février 2001 à ce jour	Soutien logistique autonome – restauration	En commun avec les troupes du génie bangladaïses pendant la période allant du 12 février à ce jour. Frais à partager selon un facteur de 80 pour 20 et à déduire des sommes à rembourser (+ 14 % de frais d'administration)
	Électrolyte d'accumulateur	17 gallons (64 litres)	375 dollars au total	1er mai 2001	Matériel majeur – location avec services	Frais à déduire des sommes à rembourser et à porter au compte de la mission. Demande figurant dans le rapport d'inspection
Bangladesh – génie	Conteneur frigorifique	1	900 dollars par mois	Du 12 février 2001 à ce jour	Soutien logistique autonome – restauration	En commun avec les troupes jordaniennes pendant la période allant du 12 février à ce jour. Frais à partager selon un facteur de 80 pour 20 et à déduire des sommes à rembourser (+14 % de frais d'administration)
Kenya – infanterie	Conteneurs frigorifiques	2	900 dollars par mois	1 conteneur pour la période du 12 février 2001 à ce jour; 1 conteneur à partir du 1er juin 2001	Soutien logistique autonome – restauration	Frais à déduire des sommes à rembourser (+14 % de frais d'administration)
	Tentes	Pour 310 personnes	20 dollars par personne et par mois	13 février au 24 avril 2001	Soutien logistique autonome – matériel de campement	Consigné dans les rapports d'inspection sous forme d'un montant par homme et par mois. Frais à déduire des sommes à rembourser au titre de la rubrique Soutien logistique autonome

<i>Contingent</i>	<i>Bien</i>	<i>Quantité</i>	<i>Coût</i>	<i>Période</i>	<i>Catégorie d'après le mémorandum d'accord</i>	<i>Observations</i>
	Lits	220	22 dollars par personne et par mois	13 février au 24 avril 2001	Soutien logistique autonome – mobilier	Les lits ont été fournis et les frais sont à déduire des sommes à rembourser au titre de la rubrique Soutien logistique autonome
	Appareils de vision nocturne	25 pour environ 250 personnes	Coût inférieur ou égal à 5 dollars par personne et par mois jusqu'au 30 juin, 5 dollars par personne et par mois à partir du 1er juillet	16 avril 2001 à ce jour	Soutien logistique autonome – matériel d'observation – vision nocturne	Consigné dans les rapports d'inspection afin que les frais soient déduits des sommes à rembourser. Les articles restent la propriété de l'Organisation
	Systèmes GPS	4 pour environ 120 personnes	23,25 dollars par personne et par mois jusqu'au 30 juin; 23,95 dollars à partir du 1er juillet	16 avril 2001 à ce jour	Soutien logistique autonome – observation – positionnement	Consigné dans les rapports d'inspection afin que les frais soient déduits des sommes à rembourser. Les articles restent la propriété de l'Organisation
	Gilets pare-balles	400	250 dollars pièce	23 mars 2001	Personnel	Frais à recouvrer au titre de la rubrique Personnel. Les articles sont cédés aux pays fournissant des contingents.
	Casques	232	97 dollars pièce	23 mars 2001	Personnel	Frais à recouvrer au titre de la rubrique Personnel. Les articles sont cédés aux pays fournissant des contingents
Inde – infanterie	Conteneurs frigorifiques	3	880 dollars pièce	2 et 5 juillet 2001 à ce jour	Soutien logistique autonome – restauration	Frais à recouvrer au titre de la rubrique Soutien logistique autonome – Restauration

Annexe III

Indications détaillées sur le coût annuel et les besoins opérationnels relatifs à l'avion d'affaires HS 125-400B

Ventilation des coûts annuels de l'avion d'affaires

(En dollars des États-Unis)

Nombre d'heures de vol	30
Coût horaire	1 900
Nombre d'heures de vol en supplément	30
Coût horaire	1 617
Assurance	4 000
Repas et logement	23 760
Dépense annuelle maximale	2 079 520
Dépense mensuelle maximale	173 293

Depuis son affectation à la Mission, en janvier 2001, l'avion d'affaires a été utilisé en moyenne 26,17 heures par mois. Le nombre total d'heures de vol pour la période se terminant en octobre 2001 est de 261,7.

Contrat : PD/C0003/01 avion d'affaires à réaction Hawker Siddley 125-400B

Immatriculation : ZS-LME

Besoins opérationnels

L'avion est utilisé par le Représentant spécial du Secrétaire général, son adjoint et le commandant de la Force. Il sert essentiellement pour les voyages liés aux réunions qui se tiennent à Addis-Abeba et Asmara souvent avec très peu de préavis. Comme le couloir aérien direct entre l'Érythrée et l'Éthiopie est fermé, la durée du vol entre Asmara et Addis-Abeba en utilisant l'AN-26 est de 3 heures 45 minutes. L'avion d'affaires permet de réduire la durée du trajet de près de 50 %.

Annexe IV

Indications détaillées concernant le projet pilote de système d'information géographique (SIG)

A. Matériel de traitement de données (110 200 dollars)

1. Cette demande de crédit couvre le coût du matériel informatique suivant : serveur cartographique SIG, postes de travail SIG, ordinateur portable, ordinateur de poche, scanner grand format, traceur grand format, numériseur grand format, imprimante couleur LaserJet, appareil photo numérique, récepteur GPS, et système d'alimentation non interruptible.

B. Logiciels de traitement de données (109 625 dollars)

2. Cette demande de crédit couvre le coût des logiciels SIG ci-après, nécessaires pour la collecte, l'analyse, la tenue à jour et l'impression des renseignements géographiques : ArcGis-ArcInfo 8.1, ArcGis-ArcEditor 8.1, ArcGis-ArcView 8.1, ArcGis-ArcView 3.2, Image Analyst, Spatial analyst, 3D analyst, Internet Map Servers, etc.

C. Personnel contractuel SIG (141 000 dollars)

3. Cette demande de crédit couvre le montant total des émoluments de deux ingénieurs SIG (114 000 dollars) recrutés pour une durée de six mois sur une base contractuelle pour mettre à jour et préserver les données compte tenu de leur sensibilité. Comme les données traitées dans le cadre de ce projet (zone de sécurité temporaire, frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée, emplacement des troupes des pays hôtes, forces de maintien de la paix, opérations militaires, suivi de la situation, etc.) mettent en jeu des questions très sensibles de sécurité militaire et nationale, on estime que le personnel local ne convient pas pour ces postes. Étant donné les retards intervenus dans l'exécution du projet, on a recalculé le salaire et les indemnités du personnel contractuel SIG pour la période de six mois, du 1er janvier au 30 juin 2002, comme suit :

a) Salaire : 6 000 dollars par mois x 2 ingénieurs x 6 mois = 72 000 dollars

b) Frais de voyage pour deux ingénieurs :
3 000 dollars par voyage x 2 = 6 000 dollars

c) Indemnités de logement et repas :
3 000 dollars par mois et par personnes x 2 x 6 mois = 36 000 dollars

4. Il est prévu aussi qu'au cours de la phase initiale de mise en place des systèmes SIG de la mission, la charge de travail sera trop élevée pour les seules ressources en personnel existantes, d'où la nécessité de main-d'oeuvre supplémentaire (deux experts pour au moins un mois, soit un coût total de 27 000 dollars). La charge de travail élevée est imputable au fait que la MINUEE a besoin de cartes établies numériquement que l'on ne peut ni acheter ni se procurer auprès d'aucun fournisseur et que l'Organisation n'a par conséquent d'autre choix que de les dresser et tenir à jour elle-même. En outre, un appui technique de haut

niveau est nécessaire pour installer un serveur cartographique numérique fonctionnant sur l'Intranet, organiser la gestion de la base de données SIG, rectifier les images satellite, effectuer la vectorisation, etc.

5. Compte tenu de ce qui précède, un expert SIG et un ingénieur SIG supplémentaire seront nécessaires pour un mois chacun, comme il est indiqué à l'annexe III du document A/55/839 (service d'appui au SIG, six mois d'ingénieur pour un coût de 49 500 dollars). Cette demande de crédit est ventilée comme suit :

- a) Salaire :
9 000 dollars (expert) + 6 000 dollars (ingénieur) x 2 x 1 mois = 15 000 dollars
- b) Frais de voyage pour deux personnes :
3 000 dollars par voyage x 2 = 6 000 dollars
- c) Indemnités de logement et de repas :
3 000 dollars par mois et par personne x 2 x 1 mois = 6 000 dollars

D. Formation à l'emploi du SIG (58 900 dollars)

6. Le présent programme détaillé de formation couvrant à la fois le personnel militaire et civil a été rendu nécessaire du fait que le système SIG n'est pas prévu pour être utilisé uniquement par le personnel SIG. Il est prévu pour satisfaire les besoins multiples d'une grande variété d'utilisateurs. L'un des rôles essentiels du personnel SIG est d'assurer l'appui du système pour ce qui est de la maintenance de routine, de la mise à jour et de l'installation des cartes générées numériquement que doivent utiliser toutes les personnes qui ont besoin de références géographiques pour les opérations et plans quotidiens de la Mission et du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP). De fait, les systèmes SIG seront mis à la disposition des missions participant au projet pilote, à savoir la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et le DOMP.

7. À cet égard, le programme de formation et d'initiation à l'emploi du système SIG a été conçu non seulement pour le personnel de la Cellule géographique (SIG) de la MINUEE, mais aussi pour les utilisateurs courants ainsi que le personnel du DOMP (pour l'appui au système). Comme le système SIG est un outil puissant permettant d'intégrer et d'analyser toute source de données à références géographiques dans divers domaines, ses utilisateurs seront les planificateurs, acteurs et personnels militaires essentiels de la Mission pour leurs opérations quotidiennes. Bien que la formation s'adresse principalement à ces derniers, le personnel SIG aura également besoin d'une formation poussée pour établir, maintenir et améliorer les systèmes SIG sur une base continue.

8. Les coûts de formation afférents aux cours ci-après seront imputés à la MINUEE :

- a) Pour le personnel du DOMP dans les locaux de New York (14 000 dollars) :
 - i) Formation à l'emploi du système ArcGIS-I (cours SIG de base de 2 jours), pour un maximum de 12 fonctionnaires : 5 500 dollars;

- ii) Cours d'initiation au système ArcIMS (3 jours) pour un maximum de 12 fonctionnaires : 8 500 dollars;
- b) Pour le personnel de la MINUEE dans les locaux d'Asmara (Érythrée) pour un maximum de 12 membres de la Mission, (y compris l'indemnité de subsistance et le voyage de l'instructeur) (41 500 dollars) :
 - i) Deux cours simultanés sur le système ArcGIS-I (2 jours), soit un total de quatre jours pour un maximum de 24 membres du personnel de la Mission : 14 000 dollars;
 - ii) ArcGIS-II (3 jours) : 9 000 dollars;
 - iii) Initiation au système ArcIMS (cours de 3 jours) : 9 500 dollars;
 - iv) Utilisation du logiciel Spatial Analyst (cours de 3 jours) : 9 000 dollars;
- c) Manuels de formation et matériels de formation divers (livres, fournitures, etc.) : 3 400 dollars.

E. Relations avec les autres missions (MONUC et MINUSIL)

9. Au cours de la phase de mise en oeuvre pendant les opérations de maintien de la paix, les missions participant au présent projet pilote garderont un contact étroit et auront des mécanismes de suivi communs pour s'aider mutuellement lorsque se produiront des problèmes inattendus, comme il est normal lors de la mise en oeuvre de n'importe quel système complexe important comme le SIG. Cette coopération couvre à la fois les aspects techniques et conceptuels du projet, de sorte que toutes les missions bénéficient des échanges concernant les problèmes qui se présenteront, les solutions et les enseignements tirés.

10. La coopération technique englobe les échanges d'activités officielles entre observateurs militaires dans divers domaines, les opérations de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), les activités de police civile des Nations Unies et la logistique des Nations Unies pour adapter le système SIG aux besoins opérationnels spécifiques de manière à permettre aux Nations Unies d'en utiliser pleinement toutes les possibilités.

11. La coopération sur le plan conceptuel couvre les échanges entre missions participantes sur les questions de contrôle de gestion, de données SIG, de classification des données, de paramètres de diffusion, de restrictions d'accès, de responsabilités en ce qui concerne la protection de la confidentialité et de la sécurité des données traitées, de relevés, etc.

F. Statut actuel du projet pilote SIG

12. Les mesures suivantes ont été prises en vue de la mise en oeuvre du projet pilote SIG dans les trois missions, ainsi que dans le DOMP au Siège :

- a) Le nouveau spécialiste SIG a été recruté par le DOMP;
- b) Le concept opérationnel du SIG est en cours d'élaboration (60 %). Cette activité englobe l'élaboration du manuel pratique SIG pour les opérations de maintien de la paix et comprend les six étapes ci-après :

- i) Collecte des données pertinentes et planification;
 - ii) Analyse des données collectées;
 - iii) Élaboration de l'architecture opérationnelle et de l'architecture du système;
 - iv) Rédaction du projet de manuel;
 - v) Révision et mise à l'essai;
 - vi) Obtention de l'approbation;
- c) La sélection des chefs des Cellules géographiques (postes de niveau P-3) pour la MINUEE, la MINUSIL et la MONUC est en cours; les intéressés devraient prendre leurs fonctions au plus tard en janvier 2002;
- d) La sélection des techniciens SIG de niveau FS-OL, est en cours; ils devraient avoir pris leurs fonctions à la fin de janvier 2002;
- e) La formation de base au SIG du personnel du DOMP (17 personnes) est en cours. Elle s'achèvera à la fin de novembre 2001. Les stagiaires appartiennent aux services ci-après :
- i) Centre d'opérations (3);
 - ii) Service de la planification militaire (3);
 - iii) Service de la constitution des forces (2);
 - iv) Service de l'action antimines (1);
 - v) Service de gestion financière et d'appui (1);
 - vi) Service de la logistique et des communications (7);
- f) Les systèmes SIG destinés à la MINUEE et à la MONUC sont en commande.
-